

3DOCUMENT D'ANNONCE DE LA PASSATION

Numéro de la passation :	Nom de la passation :
Appel d'offres No : MC CSC 2022-100	Contrat de Service Cadre - Achats de service Location de véhicules ville et terrain avec chauffeurs au Nord Kivu (Goma ville et ses environs, Territoire de Rutshuru, Territoire de Masisi et Territoire de Walikale) et dans la Ville-Province de Kinshasa
Langue(s) de correspondance :	Lieu de livraison :
Français	<u>Bureau Mercy Corps GOMA</u> : N°021, AV. Bounganvelier1, Q. les Volcans, Commune et Ville de Goma, en RD Congo

L'organisation **MERCY CORPS** lance un appel d'offres pour un contrat Cadre de service de location des véhicules avec chauffeurs pour les Bureaux de Mercy Corps à Goma au Nord Kivu et dans la ville-province de Kinshasa, en R D Congo pour sa mission dans ce même pays.

Nous invitons les fournisseurs œuvrant dans ce domaine et ayant leurs licences d'exploitations en RDC*, à soumettre leurs offres selon les modalités spécifiées ici et le traitement du dossier suivra le calendrier ci-dessous :

Date de publication :
23 Janvier 2023
Lieu de ramassage du dossier de passation :
1. Bureau Mercy Corps situé au : n ° 21 de l'avenue Bougainvillier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo ; 2. Internet : www.kivu10.org , www.bizcongo.com et www.mercycorps.org/tenders 3. Bureaux de la FEC à Goma, 4. Cluster Logistique Nord Kivu, 5. Autres : Partager le dossier d'appel d'offres par mail à quelques opérateurs du Secteur connu.
Date limite de réception des questions des fournisseurs
6 Février 2023 à 23h59 ; heure de Goma
Date limite de réponse aux questions des fournisseurs
8 Février 2023 à 17h00 ; heures de Goma
Date limite pour la soumission de l'offre
13 Février 2023 à 23h59, heure de Goma
Modes et adresses de soumission des offres
Soumettre les offres en version PAPIER OU ELECTRONIQUE aux adresses suivantes : en version Papier à : Bureau Mercy Corps situé au : n ° 21 de l'avenue Bougainvillier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo Ou en version électronique à : drc tenders submissions@mercy corps.org avec mention « MC CSC 2022 100 » dans l'objet de l'email ou sur l'enveloppe. Un seul de ces modes suffit pour soumettre votre offre.
Date d'ouverture des plis et évaluation des offres
16 Février 2023

Visite technique du/des fournisseur(s) si nécessaire
Avant le 8 Mars 2023
Octroi du marché (notification de succès et d’insuccès)
Avant le 24 Mars 2023
Début du contrat
Le 1 Avril 2023

- *Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre en retard.*

Critères d’éligibilité

Pour toutes questions concernant cet appel d’offre : drc-tender-questions@mercy Corps.org

* Afin d’attester de leur existence légale les entreprises souhaitant soumettre leurs offres devront **OBLIGATOIREMENT** fournir dans leurs dossiers d’offre, les documents suivants **(critères d’éligibilité)** :

- **Notification du numéro d’impôt ou copie d’un des documents suivants mentionnant le numéro d’impôt** : attestation de la situation fiscale en cours de validité, preuve de paiement des obligations fiscales du redevable, attestation de gestion par la CDI pour les *entreprises, les associations et les professions libérales*,
- **Être enregistré au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, RCCM et A partir de 20000 USD** : Statuts notariés pour les sociétés commerciales pour les *entreprises*,
- **Preuve de paiement des impôts professionnel et exceptionnel sur les rémunérations** de moins de trois mois pour les *entreprises et les Asbl* ou Attestation de la situation fiscale en cours de validité (*pour les entreprises*),
- **Identification nationale** pour les *entreprises*,
- **Coordonnées bancaires** : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code ; Code Branch ; compte bancaire pour les *entreprises, les associations et les professions libérales*,
- **Preuves d’assujettissement à la TVA** : déclaration de la TVA auprès de la DGI ou CDI ou preuves de paiement mensuel auprès de la DGI ou CDI (trois derniers mois) ou encore Preuve de présence de l’entreprise sur le répertoire de la DGI des redevables et contribuables actifs assujettis à de la TVA pour les *entreprises*,
- **Statuts notariés** pour les *associations*,
- **ASBL au niveau provincial** : **Certificats d’enregistrement** : division de la justice, division du plan et des affaires sociales (non obligatoires si autorisation provisoire du Gouverneur de province présentée seule pour les *associations*,
- **ASBL au niveau national** : **Personnalité juridique finale** (Arrêté du ministre national de la justice ou F92),
- **EUP** : Arrêté ministériel portant autorisation de fonctionnement de l’EUP pris par le ministre de tutelle.

Critères d’éligibilité supplémentaires : **Aucun**

1. Invitation à Passation

Nom de la Passation : Contrat de Service Cadre - Achats de service Location de véhicules ville et terrain avec chauffeurs au Nord Kivu 1 (Goma ville et ses environs, Territoire de Rutshuru, Territoire de Masisi, Territoire de Walikale) et dans la ville-province de Kinshasa (toutes ses communes)	Appel d'offres No : MC CSC 2022 100
Lieu : 1. Goma, Province du Nord Kivu, République Démocratique du Congo	Langue(s) de correspondance : Français
Brève description résumant le projet : Mercy Corps est une organisation non-gouvernementale internationale d'aide humanitaire et de développement. Elle est opérationnelle en République Démocratique du Congo (RDC) depuis août 2007 avec un effectif actuel de plus de 400 employés nationaux et expatriés. Le bureau national de Mercy Corps se situe à Goma avec des sous-bureaux/bases à Beni (Province du Nord-Kivu) ; à Bunia et Mambasa (province d'Ituri) , à Bukavu, Kavumu et Katana (Province du Sud-Kivu) et à Kinshasa. Les activités clés de Mercy Corps en RDC se concentrent sur l'approvisionnement en eau, assainissement et les services d'hygiène (WASH) dans les zones de déplacement internes. Mais également sur des infrastructures WASH à grande échelle et le développement de l'offre de services dans les centres urbains. Mercy Corps met également en place des programmes de sécurité alimentaire, d'appui à la bonne gouvernance, et de relance économique avec une tendance croissante vers des programmes de transition et de développement intégré. Actuellement, Mercy Corps développe de programme de prévention a la propagation de la maladie à virus d'Ebola qui sévisse depuis le 1er août 2018 dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Pour ses activités opérationnelles et programmatiques, Mercy Corps cherche des prestataires enregistrés en RDC et capables de fournir le service de location des véhicules ville et terrain avec chauffeurs pour ses bureaux de Goma et Kinshasa, en République Démocratique du Congo.	

Questions et réponses (Q&R)	
Merci de soumettre vos questions éventuelles par écrit à : drc-tender-questions@mercy Corps.org	
Dernier jour pour soumettre les questions : Cfr document d'annonce de la passation ci-dessus	Les questions seront répondues avant le : Cfr document d'annonce de la passation ci-dessus
Les questions recevront une réponse via : drc-tender-questions@mercy Corps.org ainsi que toutes les adresses utilisées pour la publication de ce dossier de passation.	

Séance de Q&R	
Date/Heure : PA	Emplacement : PA
Point de contact : PA	

Liste de contrôle des documents
--

Ces documents sont contenus dans ce Dossier de passation :	✓	Invitation à Passation
	✓	Conditions générales de la Passation
	✓	Critères et soumissions
	✓	Fiche de prix proposés
	✓	Formulaire d'informations concernant le Fournisseur
	✓	Termes de Références/Spécifications techniques/Détail Quantitatif Estimatif (DQE/BOQ)
	✓	Exemple de contrat

2. Conditions générales de la Passation

Mercy Corps sollicite des offres pour les marchandises, services et/ou travaux décrits et résumés dans ces documents, conformément aux procédures, conditions et modalités contractuelles ici présentes. Mercy Corps se réserve le droit de modifier la quantité de travail/de matériel spécifiée dans le dossier de passation sans aucune modification dans le prix unitaire ou autres termes et conditions et d'accepter ou de rejeter la totalité ou une partie des offres soumises.

2.1 Politique Anti-corruption de Mercy Corps

Mercy Corps interdit formellement :

- Toute forme de corruption en relation avec ses activités
Cette interdiction inclut toute *demande* émanant de la part d'un employé, d'un consultant ou d'un agent de Mercy Corps visant à obtenir quelque bien de valeur ou somme d'argent en échange de l'accord ou du rejet de cette personne au sujet de l'attribution d'un contrat ou au contrat une fois attribué. Cette interdiction s'applique également à toute *offre* émanant d'une entreprise ou d'une personne qui tenterait de fournir quelque bien de valeur ou somme d'argent à un employé, consultant ou agent de Mercy Corps en échange de son accord ou de son rejet concernant l'attribution d'un contrat.
- Conflits d'intérêts dans l'attribution ou la gestion de contrats
Si une entreprise est détenue directement ou indirectement, en totalité ou en partie, par un employé de Mercy Corps ou par une personne apparentée à un employé de Mercy Corps, l'entreprise doit veiller à ce lien soit divulgué par les deux parties dans le cadre de la soumission ou préalablement à celle-ci.
- Partage ou obtention d'informations confidentielles
Mercy Corps interdit à ses employés de partager, et aux soumissionnaires d'obtenir, des informations confidentielles liées à cette sollicitation, y compris toute information concernant les estimations de prix de Mercy Corps, les soumissionnaires concurrents, les offres concurrentes, etc. Toute information fournie à un soumissionnaire doit être fournie à tous les autres soumissionnaires.
- Collusion entre les soumissionnaires
Mercy Corps exige une concurrence équitable et ouverte entre les sollicitations. Deux entreprises (ou plus) détenues ou contrôlées par la/les même(s) personne(s) ne peuvent soumettre d'offres concurrentes pour répondre à une sollicitation. Les entreprises qui soumettent des offres ne peuvent partager leurs prix ou d'autres informations, ni prendre quelque autre mesure que ce soit destinée à pré-déterminer l'entreprise qui remportera la sollicitation ou le tarif qui sera payé.

Toute violations de ces interdictions, ainsi que toutes les preuves associées, doivent être signalées à :

<http://mercy Corps.org/integrityhotline>

Mercy Corps conduira une enquête approfondie sur ces allégations et prendra les mesures appropriées au besoin. Toute entreprise ou toute personne participant à l'un des comportements interdits ci-dessus verra ses actions signalées aux autorités compétentes, fera l'objet d'une enquête approfondie, verra son offre refusée et/ou son contrat résilié et ne sera plus éligible pour soumettre de nouvelles offres à Mercy Corps pour tout futur contrat. Les employés participant à de telles actions seront licenciés.

Les violations seront également signalées aux donateurs de Mercy Corps, qui peuvent également choisir d'enquêter sur celles-ci, d'exclure ou de suspendre les entreprises et leurs propriétaires de tout contrat financé en partie par le donateur, que ce soit avec Mercy Corps ou toute autre entité.

2.2 Base de la Passation :

- Toutes les offres doivent être soumises conformément à ces instructions, et tous les documents demandés doivent être fournis, y compris (sans s'y limiter) les informations spécifiques au fournisseur, les spécifications techniques, les plans, le

détail quantitatif estimatif et/ou les délais de livraison). Si un document demandé n'est pas fourni, une raison devrait être donnée pour son omission dans une fiche pour les exceptions.

- Aucun répondant ne peut ajouter, omettre ou modifier un article, un terme ou une condition du présent document.
- Si les fournisseurs ont des demandes et des conditions supplémentaires, celles-ci doivent être stipulées dans une fiche pour les exceptions.
- Chaque soumissionnaire ne pourra fournir qu'une seule réponse.
- **Chaque offre est valable pour une période de [180 jours] à compter de sa date de soumission.**
- Toutes les offres doivent indiquer si elles incluent les taxes, les paiements obligatoires, les redevances et/ou les droits, y compris la TVA, le cas échéant.
- Les fournisseurs doivent s'assurer que les offres financières sont exemptes d'erreurs de calcul. Si des erreurs sont identifiées pendant le processus d'évaluation, le prix unitaire prévaudra. En cas d'ambiguïté sur le prix unitaire, le Comité de sélection peut choisir de disqualifier l'offre.
- Toute demande de clarification concernant le projet et non traitée dans les documents écrits fournis doit être présentée à Mercy Corps par écrit. La réponse à toute question soulevée par écrit par un soumissionnaire sera émise à ce soumissionnaire en question. Il peut arriver que Mercy Corps choisisse de fournir des clarifications à tous les soumissionnaires. Une des conditions de cette passation est qu'aucune clarification ne peut être considérée comme remplaçant, contredisant, complétant ou altérant les conditions ici présentes, à moins qu'elle ne soit faite par écrit en tant qu'addenda à la Passation et signée par Mercy Corps ou son représentant désigné.
- Cette Passation n'oblige pas Mercy Corps à exécuter un contrat, ni ne l'engage à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission des propositions. En outre, Mercy Corps se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée être dans son meilleur intérêt.

2.3 Éligibilité des Fournisseurs

Les Fournisseurs ne peuvent soumissionner, et seront rejetés comme inéligibles, s'ils :

- Ne sont pas des sociétés enregistrées
- Sont en faillite ou en train de faire faillite
- Ont été reconnus coupables d'activités illégales/corrompues et/ou de conduite non professionnelle
- Ont commis de sérieuses fautes professionnelles
- N'ont pas rempli leurs obligations liées au paiement de cotisations sociales et d'impôts
- Se sont rendus coupables de fausses déclarations graves en fournissant des informations
- Sont en violation des politiques décrites dans la Politique Anti-corruption de Mercy Corps
- Le fournisseur (ou les dirigeants du fournisseur) figure sur la liste des parties sanctionnées émises par : ou est actuellement exclu ou disqualifié de la participation à cette transaction par : le Gouvernement des États-Unis ou le Siège de l'Organisation des Nations Unies aux États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union Européenne, les Nations Unies, d'autres gouvernements nationaux ou des organismes internationaux publics.

Les critères d'éligibilité supplémentaires, s'il y en a, sont indiqués dans la section 3.2 du présent Dossier de passation.

2.4 Documents de réponse

Les soumissionnaires peuvent utiliser les documents de réponse contenus dans ce dossier de passation pour soumettre leur offre ou peuvent soumettre une offre dans leur propre format, pourvu que celle-ci contienne tous les documents requis et les renseignements précisés dans la présente passation.

2.5 Acceptation d'une réponse positive

La documentation soumise par les soumissionnaires sera vérifiée par Mercy Corps. Le soumissionnaire auquel le projet sera remis devra signer un contrat pour le montant convenu.

2.6 Certification en matière de terrorisme

La politique de Mercy Corps est de se conformer aux principes humanitaires et aux lois et réglementations des États-Unis, de l'Union Européenne, des Nations Unies, du Royaume-Uni, des pays hôtes et d'autres donateurs concernés concernant les transactions avec des personnes ou des entités responsables de fraudes, de transfert illicite de déchets, d'abus, de trafic d'êtres humains, de corruption ou d'activités terroristes. Ces lois et règlements interdisent à Mercy Corps de traiter avec, ou de fournir un soutien à, toute personne physique ou morale faisant l'objet de sanctions gouvernementales, de réglementations de donateurs ou de lois interdisant les transactions ou le soutien à ces tierces parties.

3. Critères et soumissions

3.1 Termes du contrat

Mercy Corps a l'intention d'attribuer à une ou plusieurs entreprise(s) ou organisme(s) un contrat de type : **Prix fixe**

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) devra (devront) se conformer à l'énoncé des travaux et aux termes et conditions du contrat subséquent. Le contrat prévu est incorporé à la [Section 6](#) ci-incluse. En soumettant une offre, les soumissionnaires certifient qu'ils comprennent et acceptent tous les termes et clauses de la [Section 6](#).

3.2 Critères d'éligibilité spécifiques

Les critères d'éligibilité doivent être remplis et les pièces justificatives correspondantes énumérées ci-dessous dans la section « Soumissions de la passation » **doivent** être soumis avec les offres. Les soumissionnaires qui ne soumettraient pas ces documents peuvent être **disqualifiés** pour toute autre évaluation technique ou financière.

3.3 Soumissions de la Passation

Les documents et les informations requises énumérés dans les soumissions de la passation sont nécessaires afin de soutenir les critères d'éligibilité et d'effectuer des évaluations techniques (et de diligence raisonnable) des offres reçues. Même si l'absence de ces documents et/ou informations ne signifie pas la disqualification obligatoire des fournisseurs, l'absence de ces éléments pourra avoir un impact négatif important sur l'évaluation technique d'une offre.

Documents nécessaires pour effectuer les évaluations technique, financières et la vérification diligente supplémentaire :

1. Une offre technique comportant les preuves/documents des points 1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) + un plan de formation en fournissant la/les preuves du point 8) ;
2. Au moins trois (3) Références clients (et pièces justificatives) dans le domaine d'activité concerné par le contrat en spécifiant les noms, adresses mail et coordonnées téléphoniques. Mercy Corps se réserve le droit de contacter ces références sans en avertir le soumissionnaire. Fournir des attestations des services rendus, si disponibles ;
3. Une offre de prix signée par le soumissionnaire ;
4. Une copie des états financiers audités des deux (2) dernières années. (Bilan et comptes des résultats) ;
5. Feuille d'information du fournisseur – Template Mercy Corps qui renseigne toutes les informations sur le fournisseur ;
6. La lettre d'accompagnement du dossier qui renseigne sur le profil de l'entreprise et des informations complémentaires sur le processus.

Prix proposé :

Le Prix proposé est utilisé pour déterminer quelle offre représente la meilleure valeur et sert de base de négociation avant l'attribution d'un contrat : **En tant que contrat à prix fixe, le prix du contrat à attribuer sera un prix fixe tout compris, soit sous la forme d'un prix fixe total, soit d'un prix fixe par unité/livrable.** Aucun profit, frais, taxe ou coût supplémentaire ne peut être ajouté après la signature du contrat. Les soumissionnaires doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le prix total, tels qu'indiqués dans la Fiche de l'offre à la Section 4. Tous les éléments doivent être clairement étiquetés et inclus dans le prix total offert.

Les soumissionnaires **ne doivent** pas inclure à leur offre la TVA et les droits de douane

3.4 Devise

Les offres doivent être soumises en : _____ USD _____

Les paiements seront effectués en : _____ USD _____

3.5 Évaluation de la Passation (selon la Méthode LPTA)

Sur la base des soumissions ci-dessus, un Comité de passation de Mercy Corps procédera à un processus d'évaluation des passations. Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les offres, et d'accepter la/les offre(s) jugée(s) être dans le meilleur intérêt de Mercy Corps. MC ne sera pas responsable ni ne paiera les dépenses ou les pertes qui pourraient être engagées par un soumissionnaire dans la préparation de sa passation. Les évaluations seront effectuées comme décrit dans les sous-sections suivantes :

3.5.1 Évaluation technique

Prix le plus Bas Techniquement Acceptable (LPTA)

Le Comité de passation de Mercy Corps effectuera une évaluation technique qui évaluera les critères techniques sur une base acceptable/insuffisant. Les offres du fournisseur **doivent respecter la norme technique minimale** établie ici afin de recevoir une note de passage. Tout soumissionnaire qui reçoit une note d'insuffisance sur un critère sera automatiquement disqualifié du processus de passation.

Seuls les soumissionnaires satisfaisant à tous les critères passeront à la prochaine étape d'évaluation.

Les critères Acceptable/Insuffisant sont définis comme suit :

N°	Critère d'évaluation	Notation : Acceptable/Insuffisant
1	Expériences d'au moins 3 ans avec d'autres clients similaires : Organisations non-gouvernementales, Onusiennes ou autres Institutions (Soumettre les copies de contrats/bons de commande ou attestations de bonne exécution).	
2	Présence dans les zones d'intervention de Mercy Corps ou capacité d'y livrer les véhicules dans le délai (48 heures à Goma et 72 heures dans les autres territoires (Fournir une liste des villes/territoires ou vous êtes présents et les coordonnées de vos points focaux.	
3	Capacité de l'entreprise , Présenter une liste du parc de véhicules /Inclure le modèle, la marque et l'année de chaque véhicule.	
4	Qualité et conformité des véhicules : Fournir la liste de tous les documents et équipements que dispose les véhicules et services annexes	
5	Gestion des chauffeurs : Partagez une page dans laquelle vous expliquez le processus de recrutement de vos chauffeurs, quelles formations vous leur donnez et décrivez votre plan de suivi des chauffeurs.	
6	Copie des états financiers audités des deux	

	(2) dernières années. (Bilan et comptes des résultats)	
7	<p>Présenter une preuve de partenariat pour la maintenance de ses véhicules avec un garage</p> <p>Ou</p> <p>Présentez un document ou vous expliquez/décrivez comment vous assurez le suivi maintenance et réparation de vos véhicules.</p>	
8	<p>Disposer d'un règlement d'ordre intérieur : Existence d'un Règlement d'ordre intérieur (copie à annexer au dossier)</p>	
9	<p>Sécurité : Présenter un plan de formation et de recyclage des chauffeurs sur les règles de conduite et de sécurité routière</p>	
10	<p>Conditions de traitements du personnel mis à la disposition de Mercy Corps :</p> <p>Indiquer le type de contrat avec les chauffeurs, le montant minimal du salaire et/ou de l'honoraire des chauffeurs, les modalités et le délai de paiement. S'engager à respecter les conditions de traitement convenues et à fournir les moyens de preuves à Mercy Corps.</p>	

3.5.2 Évaluation financière et analyse de prix/coût

Tous les fournisseurs ayant satisfait aux critères techniques passeront à l'évaluation financière, où l'offre la plus basse sera acceptée en tant que soumissionnaire(s) retenu(s) en supposant que le prix soit jugé juste et raisonnable et soumis à la vérification préalable supplémentaire à la section 3.5.3.

3.5.3 Diligence raisonnable supplémentaire

À la fin des évaluations techniques et financières, Mercy Corps peut choisir de s'engager dans des processus de diligence raisonnable supplémentaires concernant un ou plusieurs fournisseurs en particulier. Le but de ces processus est de s'assurer que Mercy Corps s'engage avec des fournisseurs réputés, éthiques et responsables, possédant les fonds et la capacité suffisants pour s'acquitter des obligations du contrat. Une vérification diligente supplémentaire peut prendre la forme des processus suivants (sans toutefois s'y limiter) :

- Vérification des références
- Visites des installations du fournisseur
- Analyse des états financiers audités.

4. Formulaire de l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre leur propre offre indépendante incluant au moins (sans toutefois s'y limiter) :

- Tous les documents requis dans la section « Critères d'éligibilité » du présent Dossier de passation
- Tous les documents requis dans la section « Soumissions de la Passation » du présent Dossier de passation
- Toutes les informations listées dans la section « Documents constituant la proposition » ci-dessous

Toutes les offres doivent être dûment signées (y compris le titre professionnel et le nom complet du signataire) et tamponnées, avec la date d'achèvement.

Documents comprenant la proposition

Les informations suivantes doivent être incluses dans l'offre de tout soumissionnaire potentiel :

- Une lettre d'accompagnement** expliquant l'intérêt légitime du soumissionnaire à devenir un fournisseur ou un vendeur sous contrat, et les détails de sa proposition. Le contenu de la lettre d'accompagnement doit inclure les informations suivantes :
 - Une spécification détaillée des marchandises, services et/ou travaux proposés (la Proposition)
 - Une garantie (si nécessaire et appropriée)
 - Délai de livraison
 - La date de validité du prix (à cette fin et comme indiqué dans l'annonce, le devis doit rester inchangé pendant 180 jours ouvrables)
- Le Prix proposé détaillant uniquement le prix unitaire, en utilisant le modèle de la **Fiche de prix** fourni à la section 7
- Le formulaire d'informations sur le fournisseur, rempli et signé par **le soumissionnaire** (modèle fourni à la section 7)
- Tout autre document important que le soumissionnaire estime devoir joindre en soutien de sa proposition

La proposition originale doit être signée par le soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à lier le soumissionnaire envers le contrat. Les pages de l'offre financière de la proposition doivent être paraphées par la ou les personnes signant la proposition et estampillées du sceau de l'entreprise.

Les appositions, effacements ou remplacements de texte ne sont valables que s'ils sont paraphés par la ou les personnes signant la proposition.

5. Termes de Références/Spécifications techniques

5.1 Contexte

Mercy Corps est une organisation non-gouvernementale internationale d'aide humanitaire et de développement, opérationnelle en République Démocratique du Congo (RDC) depuis août 2007

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités, Mercy Corps souhaite signer un (des) Contrat(s) cadre(s) de Service - Achats de service de Location de véhicules ville et terrain avec chauffeurs, avec un ou plusieurs prestataires.

a) PORTÉE DU TRAVAIL

L'objectif général est de renforcer la flotte de Mercy Corps dans l'exécution de ses activités dans ses zones d'intervention au bénéfice des communautés locales. Les véhicules fournis avec les chauffeurs devront être d'un bon état de fonctionnement, les chauffeurs doivent avoir une bonne moralité et une formation en conduite de véhicules dans le respect de l'environnement et des règles de la sécurité routière.

➤ Responsabilités du prestataire

Le prestataire s'engage à respecter les règles contractuelles prescrites liées à la location de véhicule notamment :

Le Prestataire de service s'engage à mettre à la disposition du client :

- 1) Des véhicules en bon état âgés de 13 ans maximum pour les véhicules de ville et de terrain à partir de l'année de la première mise en circulation, et 20 ans maximum pour les camionnettes et camions à partir de l'année de la première mise en circulation.
- 2) Des chauffeurs formés pour l'exécution de services contractés, ayant un permis de conduire valide en RD Congo, en considérant qu'en dehors des provinces du Nord Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri où le client a des bureaux, le présent contrat devrait s'étendre sur d'autres provinces dans lesquelles le client aurait des activités.
- 3) Le Prestataire est responsable du respect par ses chauffeurs, des réglementations en vigueur en RD Congo concernant le code de la route (limitation de vitesse, règle de priorité, ...). Ainsi, les infractions au Code de la Route et les amendes qui découleraient d'un non-respect des réglementations en vigueur en RD Congo par les chauffeurs, seront de leur responsabilité et donc à la charge du prestataire.
- 4) Le Prestataire s'engage à veiller à ce que tous ses travailleurs respectent en tout point le code de conduite de Mercy Corps ainsi que les règlements et politiques de Mercy Corps.
- 5) **Frais de Péages et taxes sur les routes (le fournisseur paie et se fait rembourser via Demande de Paiement avec preuves de paiement)**
- 6) Le prestataire reconnaît que le personnel commis pour l'exécution du contrat avec Mercy Corps demeure à sa charge et sous contrat de travail avec lui. Le prestataire pourvoira à leurs rémunérations et autres avantages sociaux (couverture médicale conformément aux articles 177, 178 et 179 du code du travail congolais, allocation de logement, allocation de transport, frais de mission le cas échéant, déductions de l'IPR, CNSS, contributions patronales de la CNSS, INPP et ONEM) et en général à toutes les obligations prescrites par la législation et la réglementation sociale qui incombent à l'employeur.
- 7) **Le prestataire s'engage à payer à son personnel mis à la disposition de Mercy Corps, un salaire mensuel et/ou des honoraires forfaitaires dont le montant minimal, les délais, modalités de paiement et les moyens de suivi seront convenus d'accord parties et inclus dans le contrat.**
- 8) Le prestataire s'engage à mettre à la disposition de Mercy Corps, les véhicules commandés dans un délai maximum de 48h en Ville et 72 heures sur terrain,
- 9) Le véhicule en panne est remplacé dans les 48 heures pour les véhicules de ville et 72 heures pour les véhicules de terrain moyennant une correspondance avec accusé de réception.
- 10) Les chauffeurs devront être disponibles à tout moment et respectueux des heures de travail de Mercy Corps et aussi selon le besoin.

Les véhicules avec chauffeurs mis à la disposition du client Mercy Corps par le prestataire devront remplir les critères suivants :

1. Les documents administratifs de bord : la carte rose (carte grise), assurance, contrôle technique, taxe voirie, vignette, autorisation de transport doivent être à jour.

2. Equipement de sécurité des véhicules : 2 roues de secours ; triangle de signalisation, les ceintures de sécurité en état de marche pour tous les passagers, une clé de roue, une boîte d'outils de secours contenant une série de clés y compris celles servant au changement des courroies d'entraînement de moteur, une trousse de premiers soins (first kit Aid), une torche électrique ou à pile, un extincteur, une pelle, une pioche, un câble de remorquage ou chaîne de remorquage, Hight Lift.
3. La carburation : le véhicule devra venir avec le plein et il retournera avec le plein lors de son check out à la fin de la location. Mercy corps assurera la carburation tout au long de la prestation et la surconsommation sera retenue en fonction du type de véhicule :
 - ✓ 12 litres aux 100km pour une Rav4
 - ✓ 18 litres aux 100 km pour une Land Cruiser,
 - ✓ 28 litres aux 100 km pour les camionnettes Canter et Dyna
 - ✓ 38 litres aux 100 pour un camion à gros moteur de 5 à 15 tonnes,
4. La procuration permanente : tous les véhicules n'appartenant pas au fournisseur devront être accompagnés par une procuration permanente attestant l'accord du propriétaire au fournisseur d'utiliser cet engin au nom et pour le compte de ce dernier (fournisseur)
5. Le profil, les photocopies des permis de conduire et de tout autre document de tous les chauffeurs employés, y compris leurs photographies.

La logistique de Mercy Corps évaluera la capacité de conduite des chauffeurs ainsi que leur maîtrise du code général et les règles de la circulation et de la sécurité routière.

➤ Responsabilités du Client

- 1) Le Client accepte qu'il n'utilisera pas un employé du Prestataire mis à disposition pour le présent contrat dans l'exécution d'autres tâches incompatibles (non conformes à son job description) avec ses obligations contractuelles pendant la durée du présent contrat.
- 2) Le client s'engage à payer dans un délai de 30 jours à compter de leur validation les factures reçues du prestataire.
- 3) Le client s'engage à rembourser les frais des transits et les taxes de péages engagés par le Prestataire sur les missions de celui-ci.

Si un véhicule est immobilisé sur le terrain sans être utilisé par Mercy Corps, (Week end, Jours fériés communiqués préalablement au Prestataire ou en cas de force majeure), ces jours ne seront pas pris en compte dans le calcul du nombre de jour de location

b) LIVRABLE

- ✓ Les prestataires de service (fournisseurs) devront fournir des véhicules en règles avec le fisc et en bon état de fonctionnement avec :
- ✓ Chauffeurs en possession de toutes leurs capacités physiques/psychiques avec casier judiciaire vierge sachant lire et écrire.
- ✓ Le plein du réservoir de carburant

5.2.2 PÉRIODE DE PRESTATION :

Ce contrat sera conclu pour une durée de 24 mois, allant de mars 2023 à mars 2025

5.2.3 TARIFICATION :

Type de tarification souhaitée :

La tarification se fera par prix fixe en fonction du type de véhicules et variable en fonction des zones d'intervention de Mercy Corps soumis dans l'appel d'offre.

Modalité de paiement particulière : Par virement bancaire / cheque

Nom(s) au conseil d'administration	
Nom(s) du (des) propriétaire(s) de l'entreprise	
Entreprises parentes, le cas échéant	
Filiales ou entreprises affiliées, le cas échéant	

Informations financières

Nom et adresse de la banque	
Nom sous lequel l'entreprise est enregistrée à la banque	
Coordonnées bancaires : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code; Code Branch; compte bancaire.	
Modalités de paiement	Paiement par : <u>Chèque</u> Oui Non <u>Virement bancaire</u> Oui Non
Spécifier les modalités de paiement standard Net dans les 30 jours Ouvrés	

Informations sur le produit/service

Gamme de produits/services offerts	
Base pour la tarification (Catalogue, liste, etc.)	

Références

Nom du client (actuel ou ancien) :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>
Nom du client (actuel ou ancien) :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>
Nom du client (actuel ou ancien) :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>

Auto certification d'éligibilité du fournisseur

L'entreprise certifie que :

1. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux (à sa connaissance) ne font pas l'objet de sanctions gouvernementales, désignations, réglementations ou interdictions des donateurs, ou lois interdisant les transactions avec elle/eux. Elle n'est pas l'objet d'une enquête gouvernementale de la part d'un donateur pour mauvaise conduite avec tout autre bénéficiaire des fonds de ce donateur.
2. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux n'ont pas pris part et ne prennent pas part à toute forme de terrorisme ou attaques envers des civils et n'offrent aucune forme de soutien matériel ou de ressource financière qui prennent part à toute forme de terrorisme ou d'attaques délibérées sur des civils.
3. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux n'ont pas pris part et ne prennent pas part à la fabrication, le transport ou la distribution d'armes ou de drogue.
4. Elle n'est pas en défaut de tout accord de crédit matériel, en faillite ou en liquidation, n'a pas ses affaires administrées par la justice, n'a pas établi d'accord avec des créiteurs, n'a pas cessé ses activités commerciales, ne fait pas l'objet d'une procédure de cette nature, ou n'est pas dans toute autre situation analogue selon les lois et réglementations nationales.
5. Elle n'a pas été déterminée être dans le cas d'une violation d'un contrat par tout organisme juridique au cours des deux dernières années.
6. Elle paie ses impôts comme et quand ils sont dus et elle ne fait pas l'objet actuellement d'une enquête ou procédure liée à des impôts exigibles.
7. Elle offre à ses employés une assurance indemnisation selon les lois des pays dans lesquels elle opère.
8. Elle paie les charges sociales comme requis dans les pays dans lesquels elle opère.
9. Elle, ses propriétaires, agents et directeurs et employés principaux n'ont pas été reconnus coupables d'une infraction concernant sa conduite professionnelle et n'a pas commis de sérieuses fautes professionnelles.
10. Elle, ses filiales et entreprises affiliées, propriétaires, agents, directeurs et employés principaux n'ont pas fait l'objet d'une enquête criminelle ou d'un jugement pour fraude, corruption, trafic d'humains, espionnage, transport ou trafic d'armes, exploitation ou abus sexuels, implication dans une organisation criminelle ou toute autre activité criminelle.
11. Elle traite ses employés avec dignité et respect et elle maintient des standards de fonctionnement sociaux, y compris : conditions de travail et droits sociaux : refus du travail des enfants, de l'esclavage, du travail forcé, du trafic ou de l'exploitation d'humains ; l'assurance de conditions de travail sécurisées et raisonnables ; la liberté d'association ; la protection contre l'exploitation, les abus et la discrimination ; la protection des droits fondamentaux de ses employés et des bénéficiaires de Mercy Corps.
12. À sa connaissance, aucun employé, agent, consultant Mercy Corps ou autre partie associée à Mercy Corps n'a d'intérêts financiers avec les activités commerciales de l'entreprise, ni n'est aucun employé associé à tout propriétaire, agent, directeur ou employé de l'entreprise, et, le cas échéant, elle assurera que la relation est dévoilée à Mercy Corps et ne sera pas utilisée pour une influence répréhensible. La découverte d'un conflit d'intérêt non révélé résultera en la révocation immédiate du statut de fournisseur autorisé de l'entreprise et la disqualification de l'entreprise de la participation en de futurs achats de la part de Mercy Corps.
13. Elle comprend que tenter de ou passer un accord pour offrir toute chose de valeur à tout employé, agent ou représentant de Mercy Corps dans le but d'encourager cette personne à accorder à cette compagnie un contrat ou de prendre ou ne pas prendre toute action associée à tout contrat résultera en la résiliation immédiate de tout accord. L'entreprise certifie ne pas prendre part à de telles conduites.
14. Elle comprend que Mercy Corps recherche une concurrence libre et ouverte et le prix le plus équitable et que toute tentative de la part de l'entreprise à saboter une concurrence libre et ouverte, y compris chercher avec les autres offrants à fixer les prix, chercher à exclure la concurrence, rechercher des informations confidentielles de la part de Mercy Corps

ou d'autres offrants, en utilisant de multiples entreprises associées ou contrôlées pour donner l'apparence de concurrence, ou toute activité similaire, résultera en la résiliation de tout accord. L'entreprise certifiée ne pas prendre part à de telles conduites.

15. Elle comprend que Mercy Corps interdit à ses partenaires ou fournisseurs de soudoyer des agents publics et elle certifie ne pas faire cela.
16. Elle n'effectue pas d'affaires sous d'autres noms ou pseudonymes qui n'ont pas été déclarées à Mercy Corps.

Si la compagnie ne peut pas certifier un point ci-dessus, elle devrait en expliquer la raison peut prendre en compte les circonstances individuelles dans certaines situations. Cependant, toute fausse information pourrait impliquer une disqualification et résiliation immédiates de tout futur accord.

En signant le Formulaire d'informations concernant le fournisseur, vous certifiez que votre entreprise est éligible à fournir des marchandises et services à des organisations majeures financées par des dons et que toutes les déclarations ci-dessus sont exactes et vraies.

Nom de l'entreprise : _____

Nom du représentant : _____

Titre professionnel : _____

Signature : _____

Date : _____

PIECE JOINTE 2 - MODELE DE LA FICHE OFFRE DE PRIX

Les prix mentionnés dans la liste sont les prix, en USD, Hors TVA car l'entreprise est assujettie ou non à la TVA (exigence Mercy Corps).

Provinces	TERRITOIRES/VILLES	Description/Type des Véhicules	Unité	Nbre de jour	Nouveaux Prix unitaire en USD HT
LOT 1 PROVINCE DU NORD KIVU 1					
	GOMA Centre et ses environs	Toyota Land Cruiser J78 (13 places) :3portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J76 (10 places) :5 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (simple cabine) :2portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (double cabine) :4 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser Prado TX, 5 portières	Jour	1	
		RAV4 manuelle 5 portières	Jour	1	
		Camionnette Canter, Dyna de 2.5-4 tonnes (boite manuelle 4 x4)	Jour	1	

		Camion 4x4/4x6 de 6 à 8 Tonnes	Jour	1		
		Camion 4x4/4x6 de 10-15 Tonnes	Jour	1		
		Camion-citerne 4x4/4x6 de 10-15 m ³	Jour	1		
	NYIRAGONGO		Toyota Land Cruiser J78 (13 places) :3portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser J76 (10 places) :5 portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser J79 (simple cabine) :2portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser J79 (double cabine) :4 portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser Prado TX, 5 portières	Jour	1	
			RAV4 manuelle 5 portières	Jour	1	
			Camionnette Canter, Dyna de 2.5-4 tonnes (boite manuelle 4 x4)	Jour	1	
			Camion 4x4/4x6 de 6 à 8 Tonnes	Jour	1	
			Camion 4x4/4x6 de 10-15 Tonnes	Jour	1	
			Camion-citerne 4x4/4x6 de 10-15 m ³	Jour	1	
	RUTSHURU		Toyota Land Cruiser J78 (13 places) :3portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser J76 (10 places) :5 portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser J79 (simple cabine) :2portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser J79 (double cabine) :4 portières	Jour	1	
			Toyota Land Cruiser Prado TX, 5 portières	Jour	1	
			RAV4 manuelle 5 portières	Jour	1	
			Camionnette Canter, Dyna de 2.5-4 tonnes (boite manuelle 4 x4)	Jour	1	
		Camion 4x4/4x6 de 6 à 8 Tonnes	Jour	1		
		Camion 4x4/4x6 de 10-15 Tonnes	Jour	1		

		Camion-citerne 4x4/4x6 de 10-15 m ³	Jour	1	
	MASISI	Toyota Land Cruiser J78 (13 places) :3portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J76 (10 places) :5 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (simple cabine) :2portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (double cabine) :4 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser Prado TX, 5 portières	Jour	1	
		RAV4 manuelle 5 portières	Jour	1	
		Camionnette Canter, Dyna de 2.5-4 tonnes (boite manuelle 4 x4)	Jour	1	
		Camion 4x4/4x6 de 6 à 8 Tonnes	Jour	1	
		Camion 4x4/4x6 de 10-15 Tonnes	Jour	1	
		Camion-citerne 4x4/4x6 de 10-15 m ³	Jour	1	
	WALIKAMLE	Toyota Land Cruiser J78 (13 places) :3portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J76 (10 places) :5 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (simple cabine) :2portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (double cabine) :4 portières	Jour	1	
		RAV4 manuelle 5 portières	Jour	1	
		Camionnette Canter, Dyna de 2.5-4 tonnes (boite manuelle 4 x4)	Jour	1	
		Camion 4x4/4x6 de 6 à 8 Tonnes	Jour	1	
		Camion 4x4/4x6 de 10-15 Tonnes	Jour	1	
Camion-citerne 4x4/4x6 de 10-15 m ³		Jour	1		
LOT 2 VILLE – PROVINCE DE KINSHASA					
VILLE PROVINCE DE	Ville-Province de Kishasa	Toyota Land Cruiser J78 (13 places) :3 portières	Jour	1	

KINSHASA	(toutes les communes)	Toyota Land Cruiser J76 (10 places) :5 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (simple cabine) :2portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser J79 (double cabine) :4 portières	Jour	1	
		RAV4 manuelle 5 portières	Jour	1	
		Toyota Land Cruiser Prado TX, 5 portières	Jour	1	
		Camionnette Canter, Dyna de 2.5-4 tonnes (boite manuelle 4 x4)	Jour	1	

Frais Additionnels Remboursables dans les Pays Limitrophes

Veillez mettre vos prix dans les cellules en jaune

Art. No	Description	Unité	PRIX EN \$USD			
			RWANDA	OUGANDA	BURUNDI	TANZANIE
1	Carte d'entrée véhicule/passage	Entrée	Selon législation en vigueur			
2	Carte de sortievéhicule à la DGDA/passage	Sortie	Selon législation en vigueur			
3	Visa transit chauffeur	Voyage	n/a	Selon législation en vigueur	n/a	Selon législation en vigueur
4	Comesa	10 jours	Selon législation en vigueur			
5		Un mois	Selon législation en vigueur			
6	Forfait de voyage à l'étranger	par jour	n/a	n/a	45	n/a
7	Forfait de voyage (autres zones)	par jour	30	30	30	30
8	Tenant lieu de passeport	3 mois	Selon législation en vigueur			

9	Frais de visa	Entrée	Selon législation en vigueur			
10	Location véhicule LC 4x4	max. par Jour	150	150	150	150
11	Laisser Passer	Voyage	5	5	5	5

3. GESTION DES JOURS FERIES ET DE WEEK END DANS TOUS LES SITES/BUREAUX DANS CE CONTRAT CADRE DE LOCATION VEHICULES AVEC MERCY CORPS RDC

Etant donné que les structures des budgets des projets de Mercy Corps sont différemment élaborées, vu que certains projets prévoient de payer 4 jours la semaine et d’autres en prévoient 5, vu qu’il est de fois difficiles à certains bailleurs d’accepter le paiement des factures de prestation de samedi ; dimanche ou jour fériés pour lesquels les véhicules n’ont pas fonctionné; voulant assouplir les considérations logistiques de remettre au prestataire ses véhicules le vendredi pour les reprendre le lundi suivant ; le soumissionnaire est invité à remplir ce tableau afin de clarifier le mode de gestion du partenariat qu’il pourrait signer avec Mercy Corps :

N°	Contexte	A : Applicable N/A : Non Applicable	Commentaires si nécessaire
1	Les Véhicules du prestataire resteront dans la concession de Mercy Corps même les jours de week end et jours fériés		
2	Pendant les jours de week end (Samedi et dimanche) ou jours fériés ; MC n’utilisera pas les véhicules et n’en payera pas non plus le prix		
3	Pendant les jours de week end (Samedi et dimanche) ou jours fériés ; SI MC utilise les véhicules avec des évidences sur les log sheet, le prix convenu doit être payé		
4	Etant donné que Mercy Corps n’aura aucune intention négative de porter atteinte à la sécurité des véhicules du prestataire; les parties s’accordent qu’en cas d’incident indépendamment de la volonté de Mercy Corps qui porteront atteinte à la sécurité des véhicules du partenaire durant ces jours de week end ou jours fériés, Mercy Corps n’en sera pas tenu responsable		
5	Le prestataire est Uniquement favorable à la Tarification maximale de 7jrs /7Jrs avec soit :		
	1. Paiement journalier même si le véhicule n’a pas été utilisé		
	2. Remettre le véhicule au prestataire chaque vendredi soir avec le plein de carburant et le reprendre chaque lundi matin avec le plein de carburant		

Nom de l'entreprise :	
Nom du représentant :	
Titre professionnel :	
Signature :	
Date :	
Appel d'offres No. :	MC-CAC- 2020 53

Pièce Jointe 3-Formulaire de check du véhicule de Location

Nom du fournisseur	
Marque/Model Véhicule/Plaque	
Année de fabrication	

N°	Rubriques	Côte max.	Points obtenus	Commentaires
1	Exterieur du véhicule			
	Aspect exterieur	5		
	Feux de position	5		
	Phares	5		

	Clignotants	5		
	Essuis glaces	5		
	2 Pneus de reserve	5		
	Etat des pneus	5		
2	Interieur du véhicule			
	Confort des sièges	5		
	Extincteur	5		
	Triangle d'avertissement des dangers	5		
	Ceinture de securité	5		
	Odomètre	5		
	Propreté	5		
	Aspect moteur	5		
	Outillage (suivant critere TDR)	5		
	Suspension (suivant essaie de la Log)	5		
3	Documents de bord			
	Assurance Sonas et autres reconues	10		
	Taxe voirie	5		
	Contrôle technique	5		
	TOTAL	100		
4	Vérfié par:	Date:		Signature:
5	Approbation et Recommandation de Log Manager:	Date :		Signature
	-			

PIECE JOINTE 4 - MODELE DE LETTRE D’ACCOMPAGNEMENT

Fait à le2022

Concerne : Réponse à l’appel d’offre MC CSC 2022 100

A l’attention de Mercy Corps RDC

Madame, Monsieur,

Merci de trouver dans ce dossier notre offre concernant votre appel d’offres N° MC CSC 2022 100 concernant la fourniture des Services cadres de location des véhicules ville et terrain avec chauffeur pour le Bureau de Mercy Corps Goma au Nord Kivu. Vous trouverez dans ce dossier notre offre de prix détaillée dans la fiche d’offre des prix.

Par ailleurs vous trouverez ci-dessous les informations concernant les points suivants :

Commentaire sur la Réactivité qui détermine le délai de livraison du prestataire lorsque Mercy Corps lui demande un véhicule ; liste des co-prestataires de mise en œuvre de ce partenariat :

- **Réactivité du prestataire**

.....
.....
.....
.....

- **Liste des co-prestataires de mise en œuvre de ce partenariat :**

.....
.....
.....

- **Liste des véhicules de la flotte ou de celle de ses partenaires 2 véhicules par catégorie d’engin prévue sur la liste des prix-annexe 3 ;**

.....
.....
.....
.....
.....

- **Liste des véhicules de la flotte appartenant au partenaire**

.....
.....

.....
.....
Commentaires sur la Garantie de présenter à Mercy corps des véhicules de bonne qualité, service après-vente

- Année de fabrication des véhicules.....
.....
.....

- Moyenne d'âges des véhicules de veille et de terrain :
.....
.....
.....

- Moyenne d'âges des camionnettes et camion :
.....
.....
.....

- Stratégie de Service après-vente :
.....
.....
.....
.....

Expérience dans la prestation des services de location véhicules ville et terrain ; particulièrement dans les zones d'intervention de Mercy Corps :

- Liste de Mes clients avec Contrat cadre

N°	NOM (ONGI/ONU)	Nom de contact	Tél	E-mail	Ville (Goma ,Territoires de Nyiragongo, Rutshuru, Masisi, Walikale)	Années de contrat	N° Contrat Cadre (Annexer les copies de contrat)
1							
2							
3							
4							
5							

*ONGI : Organisation Non Gouvernementales Internationale * ONU : Agence ou Organisation du système de Nations Unies

- Nombre d'années d'expérience :
.....

- Zone de localisation de l'entreprise
.....

-
- Lot (s) soumissionnés

NB : Lors de l'attribution du marché Mercy Corps souhaiterait que le prestataire retenu s'engage à verser à chacun des chauffeurs des véhicules LOC, un salaire mensuel minimum de 250 (deux cent cinquante) USD.

Dans l'attente de votre retour concernant cette offre, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de notre franche collaboration,

Noms :

Poste :

Date :

Signature :

